



LE PROGRAMME « INTER MUNICIPALITES » PROPOSE 3 JOBS D'ETE (ENTRE LE 26 JUIN ET LE 21 AOÛT 2011) AU QUEBEC POUR DES ETUDIANTS DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Ouverture du recrutement : 8 Décembre 2010. Clôture : 15 février 2011

RESUME : Partir au Québec pour un job d'été... sans se ruiner !

Le programme « Inter municipalités » des villes de Châtelleraut et Cenon propose 3 jobs d'été rémunérés, au Québec, à des étudiants Châtelleraudais âgés de 18 à 30 ans. Ces emplois d'une durée de six semaines sont proposés dans les secteurs de l'animation enfance jeunesse (2 postes) et de l'entretien des espaces verts (1 poste) entre le 26 juin et le 21 août 2011. Les candidatures sont ouvertes aux résidents de Châtelleraut, Cenon et des communes de la communauté d'agglomération.

Les candidats doivent faire preuve de motivation pour les échanges culturels.

Les candidatures sont reçues avant le 15 février 2011 inclus auprès des services suivants:

- Association Châtelleraut Québec Acadie - Anne Marie Maillol : 05 49 21 84 78
chatellerautquebecacadie@yahoo.fr
- Bureau Information Jeunesse - Espace Raseteau : 05 49 21 32 03
raseteau@capc-chatelleraut.fr

Description : « Inter municipalités » est une bourse d'emplois nationale créée par les associations France - Québec (en France) et Québec - France (au Québec). Le programme permet à une soixantaine de jeunes Français d'accéder à des emplois d'été de six à huit semaines dans une municipalité québécoise, tandis que de jeunes Québécois travaillent pour une municipalité française dans des postes équivalents. Le programme fonctionne sur un principe de réciprocité permettant un véritable échange entre les deux communautés francophones.

Il permet à de jeunes français d'acquérir une expérience professionnelle dans le contexte nord américain et d'en découvrir la diversité culturelle.

« Inter municipalités » est soutenu par les municipalités de Châtelleraut (depuis 24 ans), de Cenon sur Vienne, et depuis quelques années par la Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais.

Le dispositif est animé par l'association Châtelleraut Québec Acadie, membre du réseau national France – Québec, appuyée par le service relations internationales de la ville de Châtelleraut.

« Inter municipalités » permettra en 2009 à 3 jeunes québécois de travailler dans nos communes et à 3 jeunes résidents de la communauté d'agglomération de travailler au Québec.

Conditions d'admission : Ce programme est destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, titulaires d'une carte d'étudiants pour l'année 2010-2011. Les candidatures de jeunes résidents à Châtelleraut et Cenon sont examinées prioritairement pour 2 des postes, mais le programme s'adresse à tous les résidents de la communauté d'agglomération. Le candidat doit être titulaire d'un passeport à jour au moment du déroulement du programme.

Les salaires perçus au Québec (cf § suivant) permettent de couvrir les dépenses du projet : administration du dossier, visa, voyages, assurances et séjours compris.

Cependant, avant leur départ, les candidats retenus doivent être en mesure de faire face à l'avance des frais suivants :

- inscription (100,00€) au programme France Québec comprenant : l'obtention du permis de travail, les journées et nuitées de regroupement à Paris et à Montréal, les transports entre

Montréal et le lieu de travail au Québec, une assurance

- frais de dossier de permis de travail demandés par l'ambassade soit 150\$CAN (95,00€),
- coût du voyage aller – retour Paris – Montréal (710,00€ en 2009) et des transferts Châtellerauld – Paris.
- Disposer de 400,00€ en attendant le versement du premier salaire (prévoir environ).

Les postes proposés – Il s'agit d'emplois rémunérés proposés par les municipalités dans le domaines suivants : animation en centre de loisirs pour des enfants et des adolescents (1 poste) , entretien d'espaces verts (1 poste). Un autre poste d'agent au service espace vert sera proposé par la mairie de Cenon sur Vienne. Le salaire minimum du Québec est la référence, soit 9,00 dollars canadiens (\$CAN) environ de l'heure. La base de travail hebdomadaire est 40h (1340 \$CAN par mois) soit 840 à 850 € par mois. Les salaires nets (charges déduites), perçus par les jeunes châtelleraudais, se sont échelonnés en 2008 de 1550,00 \$CAN (environ 1000,00€) pour 6 semaines à 2300,00 \$CAN pour 7 semaines (environ 1500,00€).

Les postes sont proposés pour une durée de 6 à 8 semaines, comprise entre le **26 juin et le 21 août** date des voyages au tarif groupe négociés par France Québec. Une démarche individuelle est possible en dehors de ces dates, sous certaines conditions (modalités du contrat de travail, date de prise de fonctions..etc..) mais les candidats ne bénéficient plus alors des conditions de voyage groupe. Pour les jobs d'animateurs, une expérience d'encadrement et d'animation de groupes d'enfants ou de jeunes est vivement souhaitée.

Aucune expérience n'est exigée pour le poste « espaces verts ».

Des conditions de voyages, d'accueil et de séjours optimales – Le projet bénéficie de l'infrastructure des associations nationales France-Québec et Québec-France qui organisent voyages et séjours dans des conditions économiques favorables. L'implication des associations facilite l'intégration des jeunes français à la vie familiale, culturelle et sociale du Québec.

Les frais de logement et de nourriture sont à la charge du vacataire, à moins qu'ils ne figurent parmi les avantages liés à l'emploi offert. L'organisateur québécois a la charge de proposer le logement. Pour les châtelleraudais, il n'est pas rare qu'un hébergement en famille soit organisé gratuitement, surtout si la famille du jeune châtelleraudais sélectionné est en capacité, en échange, d'héberger un jeune québécois ici.

Modalités pratiques :

Date limite de dépôt des candidatures : 15 février 2011.

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation et un Curriculum Vitae.

Un jury de sélection se réunira le 17 février à 17 :00 et retiendra 3 candidats. Le jury est constitué de 2 membres de l'association Châtellerauld Québec Acadie, de l'adjoint au maire de Châtellerauld en charge des relations internationales, du chargé de mission relations internationales, d'un représentant de la mairie de Cenon, et du directeur de l'Espace Raseteau (ou son représentant).

Les candidats retenus auront alors jusqu'au 18 mars pour compléter leur dossier d'inscription auprès de l'association Châtellerauld Québec Acadie.

Réception des candidatures / Points d'information :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Association Châtellerauld Québec Acadie c/ Anne-Marie Maillol – 2 rue Paul Valéry 86100 Châtellerauld - 05 49 21 84 78 - chatellerauldquebecacadie@yahoo.fr- Espace Raseteau - Bureau Information Jeunesse – 4 rue Aimé Raseteau 86100 Châtellerauld - 05 49 21 32 03 - raseteau@capc-chatellerauld.fr <p>En savoir plus : France Québec - http://www.francequebec.fr/echanges_2/intermu.htm</p> |
|---|

